



La Lettre du CABS #41

Bulletin de liaison de votre association

36, Rue des Laudières - 41350 Vineuil
www.cabs41.com

contact@cabs41.com

Retrouvez la lettre du CABS et plein de choses encore sur notre site en cliquant ici ou en scannant ce QR Code



Chers amis CABSIENNES et CABSIENS.

Cela fait déjà presque 10 ans que je suis arrivé au CABS et maintenant 6 ans que j'ai rejoint les rangs des administrateurs. Que le temps passe vite.

J'ai décidé cette année après avoir mûrement réfléchi, de laisser ma place à de plus jeunes dans l'âge mais aussi dans les idées.

Nous avons passé tous ensemble de très bons moments avec un président au top mais aussi fait de belles rencontres. Depuis mon arrivée dans ce bureau, je suis devenu instructeur et ai fait la formation de réglage d'arc et il m'a toujours tenu à cœur l'organisation et l'animation des entraînements. Je ne serai jamais très loin pour aider le CABS et vous aider dans le réglage de vos arcs dans la mesure de mes compétences et je continuerai à apprendre auprès de notre mentor.

Après un début de saison de chasse estivale et « individuelle », il est maintenant venu le temps des battues, chaudrons ou encore chasses mixtes et surtout des moments de convivialité autour des spécialités de chacun.

Je vous souhaite à tous une très bonne saison et de bonnes flèches.



Christophe Fromentin

Les moments forts du CABS

Formation instructeur :
Clément Gousseau



BCA Option OR :
Emmanuel Lamouche &
Mathieu Veclain



Les entraînements



Animation jeunesse
FDC 41



Challenge Régional 3D



Jamboree des
instructeurs FFCA



Membres d'honneur
de la FFCA



JFO





**Chasse au Grand Gibier : Harnais obligatoire quand vous êtes perchés.
Veste ou cape ou gilet fluo
Dague et pibole obligatoires**



Chasse au petit gibier :
Gilet fluo obligatoire
Arcs traditionnels uniquement
Dispositif entravement obligatoire pour les lièvres et lapins



Modalité de réservation des chasses

Toutes les réservations se font uniquement par courriel à compter du :

Dimanche 17 septembre 2023 dès 20:00 et à l'adresse suivante : contact@cabs41.com

Permis de chasser validé pour le Loir-et-Cher, avec validation grand gibier pour les chasses au grand gibier.

Les repas sont tirés du sac soit sous abri, soit en extérieur.

Pour toute annulation moins d'une semaine avant la date et si la place reste vacante (aucune autre inscription de dernière minute), le montant de la participation sera dû au CABS.

Nouveau !

Dispositif d'entrave coulissant sur fût obligatoire pour les lièvres et lapins



Date	Lieu de Chasse	Rendez-vous à 08:30 précise	Participation	Type de chasse
Samedi 28 octobre	La Chapelle St Martin en Plaine	Place de l'Eglise	20 €	Lièvre
Dimanche 5 novembre	Bas Moron	Place de l'Eglise à Maves	20 €	Lièvre
Samedi 11 novembre (matin uniquement)	ACCA de Lancôme	Place de l'Eglise (Limité à 12 archers maximum)	15 €	Faisan
Samedi 2 décembre	Lestiu	Place de l'Eglise	20 €	Lièvre
Samedi 9 décembre	ACC Trôo	Place de l'Eglise	30 €	Chevreuril
Samedi 16 décembre	Nourray	Place de l'Eglise (Limité à 15 archers maximum)	30 €	Chevreuril
Dimanche 7 janvier	ACCA de Lancôme	Place de l'Eglise (20 archers maximum)	30 €	Chevreuril
Dimanche 21 janvier	ACCA de Lancôme (sous réserve de population de gibiers)	Place de l'Eglise (20 archers maximum)	30 €	Chevreuril
Dimanche 11 février	La Gerbe à Lamotte-Beuvron	Route de Brinon (RD 923) A 1500 m de Lamotte sur la droite	de 40 € à 50 € (en fonction du nombre de chasseurs)	Chevreuril

Invitations Permanentes : Le planning est envoyé séparément par courriel

Contact : Olivier Denieau 06 76 91 76 45	ACC Pouillé	Parking étang communal - Rue du Lavoir	15 € Journée + 10 € Repas	Chevreuril
--	-------------	--	------------------------------	------------

Les fines flèches de la saison !
Félicitations à tous !

